

Réf: Dossier N° 083287

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEATIZI »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE ANGRE STAR 9 A 500 M
DE LA PHARMACIE SAINT CHRISTOPHE, Lot 805, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 09/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEATIZI »

Objet : CONCEPTION ET GESTION EN INFORMATIQUE BTP
MECANIQUE AGRO-ALIMENTAIRE CONSEIL
FORMATION DISTRIBUTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE ANGRE STAR 9 A 500 M
DE LA PHARMACIE SAINT CHRISTOPHE, Lot 805, Ilot 76

Dirigeant(s) : M DJI TCHESSEGOHO SERGE-ANDERSON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02318 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12108/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

